



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 006-AOO/MEN/PRMP/Tvx-PI-2025 [relance]

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 09/04/2025 publié dans Madagascar Laza en date du 15/04/2025, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Travaux de construction des bâtiments scolaires à deux (02) salles Manarapenitra dans la Région HAUTE MATSIATRA - repartie en HUIT (08) lots. [relance] Lot n°1 : Travaux de construction de bâtiments scolaires à deux (02) salles Manarapenitra dans la DREN HAUTE MATSIATRA - CISCO Fianarantsoa - ZAP Lalazana - EPP Ambatofolaka. [relance] Lot n°5 : Travaux de construction de bâtiments scolaires à deux (02) dans la DREN HAUTE MATSIATRA - CISCO Fianarantsoa - CEG Ambatoharanana [relance] "** .
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAZAFIHARISON Ambonilaza Noely (MEN)
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : MEN ANOSY porte 203A

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 4: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 5: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 6: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 7: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 8: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à à la porte 203A-2ème étage, MEN Anosy au plus tard le 08/09/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)
- Lot 2: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)
- Lot 3: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)

- Lot 4: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)
- Lot 5: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)
- Lot 6: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)
- Lot 7: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)
- Lot 8: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 21/08/2025

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS